

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL**

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 03 MAI 2023**

Le trois mai deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, en Mairie, sous la présidence de Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, Vice-Présidente.

Présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Sandrine RUCHE (élus), Catherine PERRET, Catherine VUILLERMOZ, Micheline TOURNIER, Martine TURPIN, Edwige NONNE (nommées).

Excusés : Isabelle ASNI-DUCHENE (Présidente), Vanessa MESSAMER (pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Céline PRUD'HOMME, Frédéric RIMET (Elus)

Secrétaire de séance : Micheline TOURNIER (nommée)

Le quorum étant atteint la séance débute à 19h.

\*\*\*\*\*

#### **ORDRE DU JOUR**

- Demande aide exceptionnelle

\*\*\*\*\*

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 06 AVRIL 2023**

Le procès-verbal de la séance du Centre Communal d'Action Social du 6 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

#### **DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE**

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ expose le cas de Mme P (personne en situation d'handicap). Elle demande l'aide du CCAS pour sa facture d'électricité de 563,35€.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ précise que le montant des précédentes factures d'électricité s'élevait à environ 250 €.

Après étude du dossier de Mme P., il est décidé à l'unanimité de prendre en charge une partie de la facture. Le CCAS versera la somme de 300 € à la société TOTALENERGIES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

2

La secrétaire de séance,  
Micheline TOURNIER

La Vice-Présidente,  
Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

